

**Aux membres du Comité  
du Syndicat des Eaux du Barrage d'Esch-sur-Sûre**

**Convocation**

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine réunion du comité du Syndicat des Eaux du Barrage d'Esch-sur-Sûre, qui aura lieu **vendredi, le 10 juillet 2026 à 11 :00 heures au SEBES à Eschdorf** pour délibérer sur l'ordre du jour suivant.

**Ordre du jour:**

**Séance huis clos**

1. Nomination d'un nouveau membre au bureau
2. Affaire de personnel

**Séance publique**

3. Affaires du personnel :  
Création de postes de salariés
4. Prolongation de la 2ième ligne de préfinancement de 32 mio
5. Extension et réfection des sites de la solution de secours de Troisponts et de Scheidhof
  - o Adaptation projet et budget
  - o Approbation de 2 conventions de mise à disposition de terrain
6. Wandpark Stengefort : Contrat de bail et de concession en vue de la construction et de l'exploitation d'une éolienne
7. Deux conventions de collaboration avec la commune Esch-sur-Sûre avec fixation tarif électricité
8. Circuit de visite. Approbation de conventions
9. Nouveaux statuts : état des délibérations des membres du secteur communal

Après la réunion vous êtes invités à participer au « Grillfest» du SEBES.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Eschdorf, le 16 juin 2026

Pour le bureau,

le Secrétaire,  
Anne Catherine ASSA



le Président,  
André WEIDENHAUPT

